

*J.B. Allard, Avocat
Directeur, Affaires juridiques et Réclamations
Ligne directe : (514) 598-3785
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : jballard@gazmetro.com*

PAR COURRIEL ET PAR MESSAGER

Le 12 août 2004

Me Anne Mailfait
Secrétaire-adjoint
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria - bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande de modifier les tarifs de Société en
commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2004
Dossier de la Régie : R-3529-2004
Notre dossier : 312-00223**

Chère consœur,

La présente fait suite à la vôtre du 10 août dernier dans le dossier mentionné en titre et vise à fournir à la Régie les informations demandées concernant le déroulement de l'audience.

SCGM entend présenter un premier panel composé de madame Nicole Bessette et monsieur Jean-Pierre Noël pour présenter les résultats du processus d'entente négociée, soit le rapport du groupe de travail mis sur pied pour le présent dossier tarifaire. La durée prévue de la présentation est d'une trentaine de minutes.

À la suite de cette présentation du résultat du PEN, nous suggérons de procéder à la présentation de la preuve sur la demande de reconduction du mécanisme automatique d'ajustement du taux de rendement sur l'avoir moyen des actionnaires et les sujets connexes (structure de capital et coût en capital). À cet égard, SCGM entend présenter un panel composé de messieurs Pierre Despars et Éric Lefebvre. Leur présentation ne devrait pas excéder une quinzaine de minutes.

Par la suite, messieurs Benoît Perreault et Jean-François Tremblay présenteront les modifications proposées aux programmes de rabais à la consommation et de rétention par voie de rabais à la consommation (P.R.C. et P.R.R.C.). Leur présentation devrait durer une quinzaine de minutes.

Ce panel sera suivi de Monsieur Sylvain Audette, qui présentera la proposition de SCGM à l'égard du programme commercial axé sur le financement (PCAF). Une quinzaine de minutes devrait suffire à la présentation.

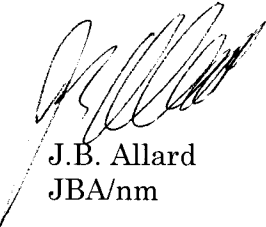
Ensuite, messieurs Jean-Pierre Finet et Jean Lacroix présenteront le plan d'action du Fonds en efficacité énergétique (FEÉ). La présentation devrait requérir trente minutes.

Mesdames Sophie Brochu et Lyne Mercier, ainsi que messieurs Éric Nadeau et Vincent Pouliot présenteront ensuite le plan d'approvisionnement gazier annuel de SCGM ainsi que le sujet des coûts projetés de transport et d'équilibrage. Ce panel devrait requérir environ trente minutes.

Le programme de produits financiers dérivés sera ensuite présenté par monsieur Frédéric Gauvin. La présentation ne devrait pas excéder une quinzaine de minutes.

Quant au contre-interrogatoire des témoins des autres participants, SCGM envisage contre-interroger les témoins de SÉ-AQLPA et de la FCEI pour une période ne dépassant pas trente minutes chacun. Finalement, SCGM prévoit nécessiter environ quarante-cinq minutes pour sa plaidoirie en chef.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



J.B. Allard
JBA/nm

c.c.: Par courriel seulement aux procureurs des intervenants de la cause R-3529-2004 :

Me Nicolas Plourde (ACIG)	Me Pierre Tourigny (TransCanada Energy)
Me André Turmel (FCEI)	Mme Elizabeth Gibeau (UC)
M. Jean-François Lefebvre (GRAMÉ)	Me Éric Couture (UMQ)
Me Éric Fraser (Hydro-Québec)	
Me Stéphanie Lussier (Option Consommateurs)	
M. Jean Lacroix (RNCREQ)	
Me Eve-Lyne H. Fecteau (ROÉÉ)	
Me Dominique Neuman (SÉ/AQLPA)	